40	08-07-2003		28	9	EUR	03375 00030	C 1.
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.		

COMPTES ANNUELS EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION : ***Thompson Connect sa/nv***

Forme juridique : ***Société anonyme***

Adresse : ***Gulledelle*** N° : ***98*** Bte :

Code postal : ***1200*** Commune : ***Bruxelles***

Registre : ***RC*** Greffe de : ***BRUXELLES*** N° : ***407079***

Adresse Internet * :

Numéro de TVA ou numéro national ***BE 417.494.334***

DATE ***28 / 04 / 1999*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ***24 / 06 / 2003***

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2002 au 31 / 12 / 2002

Exercice précédent du 01 / 01 / 2001 au 31 / 12 / 2001

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Deloitte & Partners, Reviseurs d'Entreprises (BE 428.315.871)
Avenue Louise 240, 1050 Bruxelles 5, BELGIQUE
Commissaire Début de mandat : 01/01/2002 Fin de mandat : 31/12/2004

Est représentée par :

HEPNER Georges (A921), Commissaire
Avenue Louise 240, 1050 Bruxelles 5, BELGIQUE

LUYCX Jean-Jacques
Rue de la Chenaie 93, 1180 Uccle, BELGIQUE
Administrateur délégué Début de mandat : 01/01/2002 Fin de mandat : 31/12/2004

(éventuellement suite page C 1bis.)

Sont joints aux présents comptes annuels : - le rapport de gestion **
- le rapport des commissaires **

Nombre total de pages déposées : ***26*** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet :

Signature (nom et qualité)
Baka Johnny
Aministrateur

Signature (nom et qualité)
Johnny BAKATAMBA
ADMINISTRATEUR

* Mention facultative.
** Biffer ce qui ne convient pas.

(Contrôlé par ACCON Comptes annuels 2003 incluant la liste des contrôles de la B.N.B. (M.B. 09/03/94, modifié M.B. 30/01/97 et M.B. 12/12/98))

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page C 1 .)

BAKA Johnny
Rue Dautzenberg 82, 1000 Bruxelles 1, BELGIQUE
Administrateur Début de mandat : 01/01/2002 Fin de mandat : 31/12/2004

FOUYA Philippe
Chemin de la Bruyère Baudet 6, 1473 Glabais, BELGIQUE
Administrateur Début de mandat : 01/01/2002 Fin de mandat : 31/12/2004

(éventuellement suite page C 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable externe ou à un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? ~~OUI~~ / NON [1].

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission.
(A. Tenue des comptes de l'entreprise [2] ; B. Etablissement des comptes annuels [2] ; C. Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Mention facultative.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28		
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27		
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28		
A. Entreprises liées	280/1		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8		
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	*197*	*143*
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	*183*	*60*
A. Créances commerciales	40	*183*	*48*
B. Autres créances	41		*12*
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	*14*	*83*
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	*197*	*143*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	76	66
I. Capital (ann. VIII)	10	62	62
A. Capital souscrit	100	62	62
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	6	4
A. Réserve légale	130	6	4
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140	8	
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5		
1. Pensions et obligations similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	121	77
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	121	77
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	115	77
1. Fournisseurs	440/4	115	77
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	6	
1. Impôts	450/3	2	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	4	
F. Autres dettes	47/48		
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	197	143

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Ventes et prestations	70/74	189	189
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	188	189
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	1	
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(173)	(168)
A. Approvisionnements et marchandises	60	71	24
1. Achats	600/8	71	24
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	76	144
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	25	
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630		
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	1	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	16	21
Perte d'exploitation (-)	64/70		
IV. Produits financiers	75	1	2
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751	1	2
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9		
V. Charges financières (-)	65		
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650		
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9		
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	17	23
Perte courante avant impôts (-)	65/70		

2. COMPTE DE RESULTATS (suite)

(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
VI. Bénéfice courant avant impôts ..... (+)	*(70/65)*	17	23
Perte courante avant impôts ..... (-)	*(65/70)*		
VII. Produits exceptionnels	76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus - values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		
VIII. Charges exceptionnelles ..... (-)	66		
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins - values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8		
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)	669		
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts..... (+)	70/66	17	23
Perte de l'exercice avant impôts ..... (-)	66/70		
IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés .. (+)	780		
B. Transfert aux impôts différés..... (-)	680		
X. Impôts sur le résultat ..... (-) (+)	67/77	(7)	(37)
A. Impôts (ann. XV) ..... (-)	670/3	(8)	(37)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	1	
XI. Bénéfice de l'exercice ..... (+)	70/67	10	
Perte de l'exercice ..... (-)	67/70		(14)
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées..... (+)	789		
Transfert aux réserves immunisées..... (-)	689		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter ..... (+)	*(70/68)*	10	
Perte de l'exercice à affecter ..... (-)	*(68/70)*		(14)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69	10	
Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	10	
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		(14)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		14
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	(2)	
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920	2	
3. aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	(8)	
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	
. Autres (+) (-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a) - (c)	813		

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a) - (c)	813		

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817			
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819			
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826			
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827			
. Repris car excédentaires (-)	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830			
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832			
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833			

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817			
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819			
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826			
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827			
. Repris car excédentaires (-)	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830			
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832			
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833			
Dont : . Terrains et constructions	250			
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		*(rubrique 280)*	*(rubrique 282)*	*(rubrique 284)*
a) **VALEUR D'ACQUISITION**				
Au terme de l'exercice précédent	835			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836			
. Cessions et retraits (-)	837			
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	838			
Au terme de l'exercice	839			
b) **PLUS-VALUES**				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) **REDUCTIONS DE VALEUR**				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848			
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	851			
Au terme de l'exercice	852			
d) **MONTANTS NON APPELES**				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+)(-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	856			
2. Créances		*(rubrique 281)*	*(rubrique 283)*	*(rubrique 285/8)*
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			
. Remboursements (-)	859			
. Réductions de valeur actées (-)	860			
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+)(-)	862			
. Autres (+)(-)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE *et pour* les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	*Comptes annuels arrêtés au*	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en milliers de devises)*	

V. B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE REPOND DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou C) défini en bas de page.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Code éventuel (*)

(*) Les comptes annuels de l'entreprise :

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque Nationale de Belgique par cette entreprise ;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE;
C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés.

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682		
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	*62*	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	*62*	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		*62*	*2.500*
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	*2.500*
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé *(rubrique 101)*	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
(suite éventuellement page)			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872	.....	.....
- ses filiales	873	.....	.....
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740	.....	
. Montant du capital à souscrire	8741	.....	
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		.....
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		.....
. Montant du capital à souscrire	8746	.....	
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		.....
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876	.....	.....
Dont : - détenues par la société elle-même	877	.....	
- détenues par les filiales	878	.....	

G. STRUCTURE DE L' ACTIONNARIAT DE L' ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu' elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES		
		1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
Dettes financières	880			
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884			
5. Autres emprunts	885			
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891			

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	XXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. **Impôts** (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales **échues**	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	2
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. **Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	4

XI. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. **CHIFFRE D'AFFAIRES NET** (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé,** dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont : Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	*1*	
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein.	9087	*0,4*	
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	*703*	
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	*16*	
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	*5*	
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622	*1*	
d) Autres frais de personnel	623	*3*	
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (*comprises* dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (-)	9111		
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112		
. reprises (-)	9113		
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116		
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	*1*	
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre effectif d'heures prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

XIII. RESULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
- subsides en capital	9125		
- subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511		
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER			
Constituées	6560		
Utilisées et reprises (-)	6561		
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes			

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), **s'ils sont importants.**		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), **si elles sont importantes.**		

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT

	Codes	Exercice
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	8
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	8
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes **,ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME,** avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice
Dépenses non admises	2

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)		
1. Latences actives	9141	
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	27	36
2. par l'entreprise	9146	36	38
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	5	
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l' entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
Dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice — pour sûreté de dettes et engagements	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypothèques :			
. . valeur comptable des immeubles grevés	916		
. . montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
. . montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
. . valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
. . montant des actifs en cause	920		

Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan	Codes	Exercice
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Engagements importants de cession d'immobilisations		
Marché à terme :		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

(éventuellement suite page)

Litiges importants et autres engagements importants

(éventuellement suite page)

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même :		
. montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION : voir page C 20.

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS

B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI

C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B

	Codes	Exercice
1. Créances sur les personnes précitées	9500	
2. Garanties constituées en leur faveur	9501	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

	Codes	Exercice
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :		
- aux administrateurs et gérants	9503	
- aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925				
Participations	926				
Créances : subordonnées	927				
autres	928				
2. CREANCES	929	*72*	*24*		
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931	*72*	*24*		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	*13*	*58*		
A plus d'un an	936				
A un an au plus	937	*13*	*58*		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
- **GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES** constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise

. établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion : ~~OUI~~/ NON [1]

. n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés: OUI /~~NON~~ [1]

b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : OUI /NON [1]
Si oui :
. Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés :

. Nom, adresse complète du siége et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation [2]:

W.P.P. Group plc
Farm Street 27
W1X 6RD London ROYAUME-UNI

Etablit des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand.

. Si l'(les)entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus [2]:

W.P.P. group plc
Farm Street 27
W1X 6RD London ROYAUME-UNI

---

1 Biffer ce qui ne convient pas.

2 Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 218.00

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	0,4		0,4 (ETP)	(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	703		703 (T)	(T)
Frais de personnel	102	25		25 (T)	(T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXX	(T)	(T)

2. A la date de clôture de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	1		1,0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120			
Femmes	121	1		1,0
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1		1,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre effectif d'heures prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	1		1,0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	1		1,0
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	220			
secondaire	221			
supérieur non universitaire	222			
universitaire	223			
Femmes : primaire	230			
secondaire	231			
supérieur non universitaire	232	1		1,0
universitaire	233			

B. SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305			
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	320			
secondaire	321			
supérieur non universitaire	322			
universitaire	323			
Femmes : primaire	330			
secondaire	331			
supérieur non universitaire	332			
universitaire	333			
d. Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants.	350			

Reviseurs d'Entreprises
Pegasus Park
Berkenlaan 8b
B-1831 Diegem
BELGIUM

Tél: +32 2 800 20 00
Fax: +32 2 800 20 01
http://www.deloitte.be

417494334

Deloitte
& Touche

THOMPSON CONNECT SA

Rapport du Commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2002

Reviseurs d'Entreprises
Pegasus Park
Berkenlaan 8b
B-1831 Diegem
BELGIUM

Tél: +32 2 800 20 00
Fax: +32 2 800 20 01
http://www.deloitte.be

417494334

Deloitte & Touche

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2002 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

THOMPSON CONNECT SA

Aux Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002, dont le total du bilan s'élève à € 197(000) et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 10(000). Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

41749334

Deloitte & Touche

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 10 juin 2003.

Le Commissaire,

DELOITTE & PARTNERS
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL
Représentée par Georges Hepner

41749433 4-

Aux actionnaires de la
THOMPSON CONNECT S.A.
Gulledelle 98
1200 Bruxelles

RAPPORT ANNUEL DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales, nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002 et vous rendre compte de notre gestion.

Ce rapport, le rapport du commissaire ainsi que les comptes annuels ont été mis à votre disposition.

L'exercice se clôture par un bénéfice de 10.315,81€. Le conseil propose d'apurer la perte cumulée des exercices précédents soit 83,80 € et d'affecter une partie du bénéfice soit 2.388,00 € à la réserve légale et d'affecter le solde aux bénéfices reportés soit 7.844,01 €

Suite à une réunion du Conseil d'Administration, la société a décidé de poursuivre le développement des activités en matière de Marketing Direct.

Les comptes de 2002 ont donc été établis en tenant compte du principe de continuité des activités de la société.

Il n'y a eu aucune autre prestation effectuée par Deloitte et Touche Reviseur d'Entreprises en dehors de la révision des comptes de la société.

Aucun autre fait marquant ne s'est passé après la clôture de l'exercice comptable.

La société n'a pas eu d'activité en matière de recherche et de développement.

Avec ce rapport, nous espérons avoir donné un aperçu succinct mais complet de la situation de la société.

Nous vous demandons d'approuver nos propositions et les comptes annuels, en tenant compte du rapport du commissaire. Nous vous demandons de nous accorder décharge pour l'accomplissement de notre mandat.

Fait à Bruxelles, le 6 juin 2003.

Annexe : comptes annuels au 31 décembre 2002.